



HAL
open science

“ Labiche, candidat et vaudevilliste sous la II^e République : de l’engagement politique au désenchantement ? ”

Sylvain Nicolle

► **To cite this version:**

Sylvain Nicolle. “ Labiche, candidat et vaudevilliste sous la II^e République : de l’engagement politique au désenchantement ? ”. Olivier Bara, Violaine Heyraud et Jean-Claude Yon (dir.). Les Mondes de Labiche, Presses Sorbonne Nouvelle, pp.85-98, 2017. hal-03027861

HAL Id: hal-03027861

<https://hal.science/hal-03027861>

Submitted on 1 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Labiche, candidat et vaudevilliste sous la II^e République : de l'engagement politique au désenchantement ? »

Sylvain NICOLLE
Chercheur associé au CHCSC

Lorsque la II^e République est proclamée en février 1848, Labiche, âgé de trente-deux ans, a déjà fait jouer vingt-cinq vaudevilles. L'élection d'une Assemblée Nationale Constituante au suffrage universel le fait entrer dans l'arène politique. Il se présente comme candidat en Seine-et-Oise mais ne parvient pas à se faire élire lors des législatives du 23 avril 1848. Dès lors, Labiche se consacre à ses activités de dramaturge, écrivant dix-neuf pièces entre 1848 et 1849. Quatre de ces pièces relèvent d'un répertoire politique explicite : *Le Club champenois* ; *A bas la famille ou les Banquets* ; *Exposition des produits de la République* ; *Rue de l'Homme-Armé, numéro 8 bis*¹. A l'exception du *Club champenois*, retenu dans le bien mal nommé *Théâtre Complet* publié chez Calmann-Lévy en 1878-1879, les autres pièces semblent condamnées à l'oubli. Pourtant, elles sont d'un intérêt documentaire incontestable pour l'historien et permettent de questionner le parcours politique de Labiche : en quoi l'expérience du candidat, déçu dans ses espérances, peut-elle éclairer la genèse des pièces de circonstance du vaudevilliste ? Ce dernier ne fut-il vraiment qu'un « témoin et anatomiste² », toujours au-dessus de la mêlée politique et de ses passions alors portées à incandescence ? Dans quelle mesure peut-on considérer au contraire que ce « premier producteur de gaz exhilarant³ » fut aussi l'auteur d'un rire plus spécifiquement politique en 1848-1849, dont la dimension polémique est clairement assumée ? Pour éclairer ces enjeux, on reviendra sur le républicanisme de Labiche jusqu'à la campagne électorale de 1848, avant d'analyser de façon transversale les principaux thèmes politiques qui se dégagent de ses pièces de circonstance, pour réfléchir enfin sur les réactions que ces dernières suscitent auprès des spectateurs, du gouvernement et de la critique dramatique.

¹ Les références précises se trouvent dans le tableau synoptique placé en annexe à la fin de l'article.

² Voir l'interprétation discutable de Gilbert Sigaux, 1966, *Œuvres complètes de Labiche*, t. 2, Paris, Club de l'honnête homme, p. 333. L'analyse est faussée par une méconnaissance de la période ; de là des erreurs de contextualisation élémentaire que l'on retrouve dans les notices de certaines pièces (cf. *infra*).

³ L'expression est employée par Emile Augier dans sa préface au *Théâtre Complet de Eugène Labiche*, Paris, Calmann Lévy, p. III.

I UN JEUNE VAUDEVILLISTE DANS L'ARENE ELECTORALE : LE REPUBLICANISME DE LABICHE

1. Les idées de jeunesse : un républicain épris de romantisme politique

Né pendant les Cent-Jours le 6 mai 1815, fils d'un épicier prospère installé à Paris et devenu riche industriel à Rueil – Jacques-Philippe Labiche avait investi avec succès dans une fabrique de glucose – le jeune Eugène fait ses études au collège Bourbon à Paris lorsque les Trois Glorieuses renversent la Restauration⁴. Il est séduit par le romantisme, aussi bien sur le plan littéraire que politique. Lors du voyage initiatique qu'il accomplit en Italie (26 janvier – 15 août 1834) avec trois condisciples, Labiche note ainsi dans son journal :

« J'ai appris aujourd'hui dans la *Gazette de Florence* une nouvelle bien affligeante : la peine de mort appliquée en matière politique, la déportation pour un homme trouvé en armes pendant une émeute. Ils ne savent pas ce que c'est que la déportation, ces gens-là. Ils ne connaissent pas l'exil. Ils ne savent pas que tout autre air que celui de la patrie étouffe. Notre roi, aidé par la Chambre, marche à l'arbitraire. Ses lois sont d'une sévérité despotique. Ils enchaînent le peuple qui dort d'un réseau de lois iniques, mais il se réveillera, terrible et rugissant comme le lion et il broiera de ses mains puissantes les lois avec les législateurs. Courage, roi de Juillet, qui renies [sic] ta mère la liberté ! Bâtis ton château fort, ta Bastille ! Un beau matin, nous la renverserons d'un coup de pied⁵ ».

Ce lyrisme républicain, Labiche en retrouve les accents un an plus tard lorsqu'il commente dans une lettre adressée à son ami Alphonse Leveaux l'évasion survenue dans la prison de Sainte-Pélagie, au cours de la nuit du 12 juillet 1835, de vingt-huit des principaux accusés impliqués dans l'insurrection ouvrière et républicaine de Lyon et Paris d'avril 1834 qui devaient comparaître devant la Chambre des pairs constituée en Cour de justice⁶ :

Ils ont creusé sous une cave un souterrain de 30 pieds et sont sortis par là comme des taupes. Gisquet n'a encore pu mettre la main sur aucun. Tous les sergents de ville sont consternés, ils ont tous comme un soufflet sur la joue. Espérons que nos conspirateurs ne seront pas découverts. Pour ma part, s'il en tombe un entre mes mains, il est bien sûr de trouver asile et sûreté chez moi, je le cacherai jusqu'au dernier moment. Car j'aime tous ces hommes là comme des apôtres⁷.

⁴ Sur le milieu familial et la jeunesse de Labiche, voir la biographie d'Emmanuel Haymann, 1987, *Labiche ou l'esprit du Second Empire*, Paris, Orban, p. 11-32.

⁵ Cité par E. Haymann, 1987 : 111.

⁶ Les quinze volumes de ce procès jugé par la Cour des pairs sont numérisés et consultables sur le site internet du Sénat. Sur l'évasion de Sainte-Pélagie, voir Henri Gisquet, 1840, *Mémoires de M. Gisquet, ancien préfet et police, écrits par lui-même*, t. 3, Paris, Marchant, p. 476-484.

⁷ BnF, département des manuscrits, NAF 15542. Lettre datée 17 juillet 1835.

Eugène Labiche ou le romantisme politique à vingt ans : la fascination qu'il éprouve pour ces « apôtres de la liberté » qui veulent abattre le « despotisme » royal n'est pas sans faire penser à « l'esprit quarante-huitard⁸ » triomphant de façon éphémère après la Révolution de Février qui emporte la monarchie de Juillet. Incontestablement, Eugène Labiche n'est pas un « républicain du lendemain » mais bien un « républicain de la veille ». Fort de cette posture, il choisit de se présenter candidat à la Constituante.

2. Les élections législatives du 23 avril 1848 : Labiche, candidat républicain modéré

Le gouvernement provisoire de la République, formé au soir du 24 février 1848, décide par le décret du 5 mars l'élection au suffrage universel et direct d'une Assemblée Nationale Constituante formée par neuf-cents représentants du peuple. Le fait qu'aucune déclaration officielle de candidature ne soit exigée confère à la profession de foi un statut décisif : elle « devient alors l'acte de candidature par excellence (...) qui rend public l'engagement du candidat et expose son programme⁹. » Labiche choisit de se présenter aux suffrages des 150 000 électeurs de Seine-et-Oise, répartis en 37 cantons, qui devront choisir au scrutin de liste douze noms parmi quarante-huit candidats en lice¹⁰. Sa profession de foi se caractérise par une concision ouvertement affichée : en moins d'une page, il juxtapose des phrases courtes dont le style lapidaire emprunte au registre de la réplique théâtrale, transposée ici sous forme d'aphorismes politiques¹¹. Labiche construit ainsi la représentation d'un candidat à la fois *désiré* – « appelé par la confiance d'un grand nombre d'électeurs du canton de Marly-le-Roy [sic] » – et *responsable* – « cette candidature je ne l'ai pas recherchée, mais je l'accepte comme un devoir et un honneur » –, *bourgeois paternaliste* – « un honnête homme, le père et l'ami de ses ouvriers » – et *républicain convaincu* – « Je suis républicain. Je l'ai été AVANT, PENDANT et APRES notre révolution ». Son programme le constitue en *homme d'ordre* – « Respect aux personnes ! Respect aux propriétés ! » – mais *soucieux*

⁸ Maurice Agulhon, 1992, *Les quarante-huitards*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire ».

⁹ Yves Deloye, 1999, « Se présenter pour représenter : enquête sur les professions de foi électorales de 1848 » in Michel Offerlé (éd), *La Profession politique, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, p. 233. L'auteur a rassemblé pour son enquête un corpus de trois cent cinquante professions de foi.

¹⁰ AD Yvelines, 2M 11/5 (*idem* pour ce qui suit). La compétition électorale est moins dense qu'ailleurs puisqu'en moyenne, on compterait en France huit candidats pour un siège (évaluation citée par Y. Deloye, 1999 : 232).

¹¹ Ce choix stylistique diffère radicalement d'un autre auteur dramatique qui se présente dans le même département, Félicien Mallefille. On trouvera dans l'iconographie de ce volume l'affiche de la profession de foi de Labiche que l'on ne peut pas dater précisément. Ce texte, ainsi qu'un discours prononcé pendant la campagne électorale (non daté) ont été reproduits par G. Sigaux, 1966 : 331-333.

du sort des prolétaires – « Du travail à quiconque en demande. Du pain à quiconque travaille » – et *garant de la méritocratie* – « Donnons gratis au peuple l'instruction et le peuple nous renverra de grands hommes ». Sa conclusion, appelant de ses vœux un printemps des peuples, rappelle par son ton l'illusion lyrique du moment : « Ma seule ambition est de voir fleurir notre jeune République au milieu de ses sœurs qui vont naître ». Sa profession de foi apparaît finalement assez sobre, reflétant l'image de républicain modéré qu'il souhaite donner aux électeurs.

Que ces derniers puissent le choisir comme représentant relève toutefois d'une hypothèse peu probable : Labiche ne semble pas disposer d'un véritable comité électoral pour soutenir sa candidature et demande à ce que sa profession de foi soit communiquée directement par l'administration aux électeurs puisqu'il n'a pas les moyens de la diffuser lui-même à grande échelle. Il est donc loin du compte lorsque le verdict définitif des urnes tombe cinq jours après l'élection du 23 avril 1848¹². Si Labiche arrive logiquement en tête dans le canton de Marly-le-Roi avec 2 302 voix, il aligne un zéro pointé dans six cantons et ne dépasse pas 10 voix dans onze autres, preuve d'une influence politique dont le rayonnement géographique était limitée. Avec un total de 12 060 voix, il se classe en 25^e position, alors que son oncle Hugues Flandin, le 12^e et dernier élu de la liste, en obtient 34 587, soit presque trois fois plus¹³.

Le candidat malheureux ne tarde pas à reprendre la plume de vaudevilliste pour faire représenter au Théâtre Montansier à partir du 8 juin 1848 *Le Club champenois*, première de ses quatre pièces de circonstance en « prise directe » avec l'actualité politique, et dont les thèmes entrent en résonance avec un répertoire politique contemporain souvent réactionnaire¹⁴.

II LES PIÈCES DE CIRCONSTANCE DE LABICHE : UN RÉPERTOIRE POLITIQUE RÉACTIONNAIRE ?

1. La République dévoyée : le triomphe de la « tartufferie politique »

¹² AD Yvelines, 2M 11/5. Procès-verbal de l'Assemblée générale pour le recensement des votes réunie à Versailles le 28 avril 1848.

¹³ Labiche lui avait écrit pendant sa campagne : « Je vous dirai franchement que moi j'ai peu de chance, mais je travaillerai pour qu'il y ait au moins un de la famille nommé, vous ». (Cité par E. Haymann, 1987 : 118). Son confrère Félicien Mallefille se classe 19^e avec 18 497 voix.

¹⁴ Pour réfléchir à l'intertextualité de ces pièces de Labiche, voir les souvenirs du vaudevilliste Théodore Muret, 1865, *L'Histoire par le théâtre*, t. 3, Paris, Amyot, p. 285-409, et la contribution de Jean-Claude Yon, 2009, « La rhétorique révolutionnaire en accusation : le répertoire politique au théâtre sous la Seconde République » in Annie Duprat (éd), *Révolutions et mythes identitaires. Mots, violences, mémoires*, Paris, Nouveau monde éditions, p. 113-131.

C'est d'abord l'apprentissage du suffrage universel qui est tourné en dérision sur scène. Dans *Le Club champenois*, Pontcharrat, le maire de Vitry-le-Brûlé, a pris en otage les invités qui viennent pour les fiançailles de sa nièce Henriette : ils formeront le public du club démocratique local qui doit auditionner des candidats afin de complaire à la volonté inflexible du bien-nommé Farouchot, « sous-secrétaire du sous-commissaire de canton ». Les paysans, devenus électeurs en vertu du suffrage universel, sont ballotés entre l'ignorance et la défiance politique. Le début de la séance donne le ton dès que Pontcharrat annonce le programme (scène 10) :

UN PAYSAN, à son voisin. – Des candidats ? Qu'est-ce que c'est que ça¹⁵ ?

LE PAYSAN. – c'est des escamoteurs.

Les trois candidats qui se succèdent en sont l'illustration saisissante. Jean-Louis, dit le Corinthien, se présente comme un tailleur de pierre, martyrisé dans son corps et dénué de toute éloquence, alors qu'il est en réalité un véritable dandy¹⁶ qui cite Cicéron ; démasqué, il concède que son père, qui était « ouvrier notaire », le fit entrer à la Cour des comptes « en qualité d'ouvrier référendaire » (scène 11)¹⁷ ! La personnalité et le programme du deuxième candidat sont condensés dans son seul nom : Grand-Bagout. Son discours complètement bancal reflète son physique de boiteux, comme ses réponses acrobatiques aux interpellations qui fusent font honneur à sa profession d'« équilibriste ». Pourtant, il est jugé très convaincant et repart sous les vivats répétés des électeurs (scène 14) : le suffrage universel ne serait-il que le triomphe aveugle de la masse imbécile ? Le troisième candidat, le général Chauvinancourt, n'arrange pas le tableau : c'est une vieille ganache passéiste qui radote – « 26 blessures, 30 campagnes, 40 ans de services » –, provoquant chez les électeurs un enthousiasme politique aussi confus qu'encombrant pour la jeune République : « Vive l'Empereur ! » (scène 17). Ce défilé électoral est préparé par un procédé de mise en abîme. Les trois candidats ont été eux-mêmes « escamotés » par Cassagnol, un comédien revenu de Périgueux en toute hâte pour ravir Henriette à son rival, alors même qu'il jouait... Tartuffe, rôle qu'il a abandonné sans remords : « Au milieu des préoccupations politiques, on ne s'en sera pas aperçu » ! N'est-ce pas parce que les véritables Tartuffes ont envahi la scène

¹⁵ Dans la scène 13, un paysan pose exactement la même question à propos du terme « scrutin », procédé relevant du comique de répétition.

¹⁶ « Il est habillé avec beaucoup de recherche ; lorgnon à l'œil, gants jaunes, bottes vernies ».

¹⁷ Labiche persifle ici le penchant démagogique bien réel de nombreux candidats de 1848 à s'identifier au prolétariat pour rechercher une légitimité plébéienne (Y. Deloye, 1999 : 237-239), alors que lui-même ne cachait pas ses origines bourgeoises.

électorale ? Cassagnol-Tartuffe peut alors célébrer le pouvoir politique de l'aplomb (scène 5) :

Lorsque l'on pose
Et que l'on cause
Sur toute chose
A tout propos
Quel avantage !
Sur l'homme sage
On a l' suffrage
De tous les sots
Or, dans ce temps-ci, l'on peut faire
Sa p'lote avec rapidité,
Lorsqu'on a pour soi, ma chère,
L'appui de la majorité.

Un an plus tard, dans l'*Exposition des produits de la République*, « le Père suffrage », allégorie du suffrage universel, entre en scène, l'air fatigué et tenant une urne sous le bras : « C'est l'éteignoir des révolutions... Maintenant on ne se bat plus, on ne se dispute plus, on met de petits morceaux de papier là-dedans, on les compte et tout est dit ». Pourtant, il vient précisément admonester ses deux filles, la Constituante et la Législative, qui en sont venues aux mains (Acte II, scène 4) : le suffrage universel ou le rêve perdu d'une pacification politique par les urnes...¹⁸

Les rituels politiques liés à la démocratisation de la vie politique sont également l'objet d'un persiflage en règle. Outre la satire des clubs¹⁹ dont *Le Club champenois* est l'exemple théâtral le plus célèbre, la vogue des banquets²⁰ est l'autre grand rituel civique immanquablement « croqué » par les vaudevillistes. *A bas la famille ou les Banquets* en constitue une critique incontournable. Dès la scène inaugurale, le Père Godard, à qui sa famille réserve un banquet pour fêter ses 80 ans, voit le mur de sa propriété couvert d'affiches qu'il passe une heure à lire tous les jours. Il termine ainsi l'énumération : « Banquet !... banquet... banquet... (*Parlé*). Oh ! oh ! une tartine politique... voyons donc... voyons donc... (*Il se remet à lire*) ». Son petit-neveu Branchu,

¹⁸ Sur ce thème, incarné par une célèbre gravure de Marie Louis Bosredon et tôt démenti par les faits, voir Olivier Ihl, 2010, « L'urne et le fusil. Sur les violences électorales lors du scrutin du 23 avril 1848 », *Revue française de science politique*, vol 60, n°1, p. 9-35.

¹⁹ Mise au point synthétique dans Jean-Claude Caron, 2005, « Les Clubs de 1848 » in Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (éd), *Histoire des gauches en France*, t. 1, Paris, La Découverte, p. 182-188.

²⁰ Mise en perspective historique dans Vincent Robert, 2010, *Le Temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération, 1818-1848*, Paris, Publications de la Sorbonne.

restaurateur, a rebaptisé son enseigne pour la mettre au goût du jour : « Au Gigot démocratique et social » ! (Scène 2). Bien qu'il soit surnommé « le cuisinier de la rouge » (scène 5), il organise en réalité des « banquets de toutes les couleurs » (scène 6) pour amortir les frais d'agrandissement des salons de son établissement. La réclame publicitaire vient ainsi se mêler aux toasts politiques, portés par des orateurs stipendiés comme le parasite Moucheron (ce dernier touche trente sous par jour pour sa besogne) et acclamés ou sifflés par des comparses ou figurants, « toujours les mêmes, comme chez Franconi ! ». Cette véritable claqué achève de dévaluer une parole politique tombant dans un puits sans autre fonds que le cynisme et transforme le banquet en un véritable cirque où sa majesté le veau incarne la République triomphante²¹.

2. La subversion de l'ordre social : le statut du propriétaire et de la famille en question

La dénonciation des impostures politiques se double d'une critique des atteintes à l'ordre social. La propriété, garantie par l'article 17 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, vacille sur ses bases. C'est autour de ce thème que se noue l'intrigue de *Rue de l'Homme-Armé, numéro 8 bis*²². La veille de la Révolution de février, le restaurateur Chevillard réalise son rêve de devenir propriétaire en vendant son fonds au profit d'une maison qu'il acquiert pour 60 000 francs. Le « paradis » qu'il avait imaginé²³ se transforme en cauchemar au lendemain du 24 février : sa cour est dépavée, un poste de la garde nationale s'y est installé, et le mur est abattu au moment même où il est contraint d'illuminer sa maison avec des lampions (Acte II). La descente aux enfers se poursuit : ses locataires refusent de le payer – il reçoit en guise de loyer « un myrte et un drapeau » (Acte III, scène 8)²⁴ – tandis qu'un bal provoque

²¹ Ce thème, source d'allusions fréquentes dans les pièces de circonstance de l'époque, atteint son zénith dans *l'Exposition des produits de la République*. Le garçon de ferme Balourdeau, malgré ses efforts pour engraisser, doit céder le prix de l'embonpoint national face à un véritable veau présenté comme « le père de la République » (acte III, scène 3), et amené à se produire sur la scène du théâtre Montansier.

²² Dans son feuilleton du *Journal des débats* du 1^{er} octobre 1849, Jules Janin regrette que le « vrai titre » n'ait pas été *Les Tribulations du propriétaire* !

²³ Répondant à son employé Cliquet qui s'étonne de le voir abandonner « un si bon établissement », Chevillard rétorque : « Oui, mais une maison !... c'est le paradis !... on paie des impôts... on est électeur, on est du jury, on figure sur les matricules... enfin on est quelque chose dans l'Etat... tandis que je ne suis rien, qu'un va-nu-pieds comme vous ! » (Acte I, scène 3).

²⁴ Procédé déjà utilisé dans le couplet chanté par la Papillonne dans *l'Exposition des produits de la République* : « Ce drapeau, par un locataire, / Fut, dans le cours de février, / Offert à son propriétaire / Pour quatre termes de loyer » (Acte II, scène 1). Sur ce thème, voir Louis-Antoine Garnier-Pagès, 1868-1870, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. 2, Paris, Degorce-Cadot, p. 157-158.

l'effondrement du plafond de l'appartement de Grenouillard, qui réclame 15 000 francs de dommages-et-intérêts au propriétaire décidément maudit (Acte III, scène 9). Le dernier acte est construit sur une logique carnavalesque où le rituel de l'inversion est poussé à son paroxysme : le portier Crevette compte ses économies au chaud dans sa loge tandis que Chevillard, victime de la politique fiscale du nouveau régime, en est réduit à se rendre au Mont-de-Piété pour pouvoir se nourrir, avant de devenir le portier de sa propre maison ! Si un ultime rebondissement fera retrouver au propriétaire son statut initial, la pièce dénonçait également au cours d'un acte IV entièrement censuré après la première représentation²⁵ la menace de subversion sociale liée aux théories socialistes, dont certains auteurs – Proudhon, Fourier ou Cabet – font l'objet de personnalités dans les pièces de circonstance de 1848-1849²⁶.

Si le socialisme est présenté comme un attentat à la propriété entraînant le chaos, le féminisme²⁷ apparaît comme un agent dissolvant de la famille. Bar-du-Bec, le montagnard « instigateur des banquets » qui emploie le premier la formule « A bas la famille » dans la pièce éponyme, – le titre est évidemment antiphastique –, veut séduire la femme de Moucheron et lui propose de rencontrer Madame de Cinq-Amours : « un bas bleu... rouge... qui envisage le mariage sous un point de vue tout nouveau... Elle vous prouvera que si vous avez des passions... il ne faut pas les combattre... au contraire... il faut les utiliser... et elle utilise les siennes... très bien ! » (scène 8). Dans *l'Exposition des produits de la République*, Jeanne Bédouin, candidate à l'Assemblée Nationale qui espère devenir « une rose au corset de la République », chante en « costume de montagnarde rouge, démoc et soc !... » (Acte II, scène 5) :

Je veux représenter !
Accordez-moi votre suffrage :
Si l'on veut m'écouter,
Je m'engage à tout discuter !
Pour thèmes favoris,
Je pose que la femme
Doit avoir deux maris,
Et trois amants chéris.
Sans doute on va crier ;

²⁵ Cf. infra.

²⁶ Pour Labiche, voir *A bas la famille* (vaudeville final) et *Exposition des produits de la République* (Acte I, scène 2 ; Acte II, scène 1 ; Acte III, scène 3).

²⁷ Michèle Riot-Sarcey, 1994, *La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, Albin Michel.

Mais déjà chaque dame
Cherche à se marier,
D'après M. Fourier.

Au ridicule de l'émancipation sexuelle des femmes s'appropriant les règles de l'utopie phalanstérienne répond ici l'utopie de leur émancipation politique à travers le rappel moqueur de la candidature historique de Jeanne Deroin aux élections législatives de mai 1849²⁸. Au final, c'est l'absurdité d'un monde sens dessus dessous que Labiche stigmatise, d'autant plus que le désordre politique permet l'arrivisme outrancier de personnages dont le républicanisme n'est qu'un vernis de circonstance²⁹.

III LA RECEPTION DES PIÈCES DE CIRCONSTANCE : QUELLES REACTIONS ?

1. *Le public : un accueil mouvementé*

Le Club champenois est plus qu'une pièce de circonstance. Une semaine après le succès de la première le 8 juin, la *Revue et Gazette des théâtres* écrit : « Ce succès durerait quarante soirées encore que nous n'en serions pas surpris ». La prévision est remarquable même si les circonstances politiques en décident autrement sur le moment. Le soulèvement des ouvriers et la répression qui s'ensuit contraignent le théâtre Montansier à faire relâche du 23 juin au 14 juillet, alors que la pièce avait été représentée quinze fois consécutivement. Mais elle est reprise à partir du 17 novembre et connaît à nouveau vingt-neuf représentations jusqu'au 18 décembre. Plus difficile en revanche de se prononcer sur le sort d'*A bas la famille*, créée le 16 décembre au Gymnase six jours après l'élection présidentielle. Hippolyte Rolle note par exemple qu'« on a ri et applaudi, et les mangeurs de veau eux-mêmes ont paru désarmés³⁰ », tandis que Charles Matharel juge que « la pièce n'est pas fameuse » et prédit qu'elle « vivra ce qu'ont vécu les banquetts, dont grâce au ciel, on ne parle plus³¹ ». L'année suivante, les attaques plus violentes dans *Exposition des produits de la République* et *Rue de l'Homme-Armé* provoquent du tumulte³². A propos de cette dernière pièce, « qui

²⁸ Voir Anne-Sarah Bouglé-Moalic, 2012, *Le Vote des Françaises. Cent ans de débats, 1848-1944*, Rennes, PUR, p. 51-53.

²⁹ Voir l'exemple caricatural dans *Rue de l'Homme-Armé* de Cliquet qui condense toutes les tares de l'arriviste : l'aplomb rhétorique, la tenue vestimentaire (il sert de mannequin à son tailleur), l'usage de la pipe comme métaphore de la fatuité.

³⁰ *Le Constitutionnel*, feuilleton du 18 décembre 1848 (signé R.). La *Revue et Gazette des théâtres* du 21 décembre 1848 évoque « un succès de fou rire ».

³¹ *Le Siècle*, feuilleton du 5 janvier 1849.

³² Quelques exemples pris en-dehors de la critique dramatique dans E. Haymann, 1987 : 127-130.

portait dans ses flancs entr’ouverts autant de tempêtes que l’outre d’Eole », et qui « paraît être fort connue des professeurs de barricades », Jules Janin restitue l’atmosphère tendue des représentations sur un mode hyperbolique : « On a redouté un instant le tocsin de la Saint-Barthélémy ou des Vêpres siciliennes³³ ! ». Le gouvernement n’hésite donc pas à sévir.

2. Le gouvernement : l’arme de la censure

En abrogeant la loi du 9 septembre 1835, le décret du 6 mars 1848 avait permis la liberté théâtrale sous l’angle politique³⁴. C’est ce qui explique la floraison de vaudevilles-politiques dont Cassagnol rappelle dans un couplet du *Club champenois* la fonction de soupape à l’égard de l’actualité (scène 7) :

Quand sous les coups du bon sens irrité
Tombe à jamais maint et maint privilège,
Il en est un, celui de la gaîté,
Que le Français malin avec raison protège.
Du quolibet les droits sont constatés,
Qui voudrait aujourd’hui les proscrire ?
En proclamant toutes les libertés
N’oublions pas la liberté de rire.
Ah ! Gardons bien la liberté de rire.

L’état de siège proclamé le 13 juin 1849 permet au Gouvernement de restreindre considérablement la liberté théâtrale. Ainsi, les personnalités jugées outrancières dans *Exposition des produits de la République* doivent être supprimées et remplacées au profit d’un discours plus consensuel, comme l’atteste ce couplet dans la version corrigée (Acte III, scène 3) :

A des vaincus nous devons le silence,
A des proscrits nous devons le repos ;
Quand la justice élève sa balance

³³ *Le Journal des débats*, feuilleton du 1^{er} octobre 1849. G. Sigaux indique dans sa notice (1966 : 365) que « rue de l’Homme-Armé (rue des Archives) se tenait un club républicain, le Club des Clubs » ; l’engagement de machinistes supplémentaires qui en faisaient partie et qui appelèrent en renfort leurs camarades serait à l’origine de la cabale. En réalité, le Club des clubs, fondé en mars 1848, siégea d’abord rue de Rivoli puis au Palais-National, tandis que le Club de l’Homme-Armé, fondé dans la rue éponyme en avril 1848, déménagea rue Saint-Merry après l’insurrection du 15 mai contre l’Assemblée. Voir Alphonse Lucas, 1851, *Les Clubs et les clubistes. Histoire complète critique et anecdotique des clubs et des comités électoraux fondés à Paris depuis la Révolution de 1848*, Paris, E. Dentu, p. 56-68 et p. 162-163.

³⁴ D’un point de vue économique, le système dit du privilège mis en place en 1806-1807 restait en vigueur.

Le Vaudeville abaisse ses grelots³⁵.

Deux mois plus tard, l'acte IV de la *Rue de l'Homme-Armé* disparaît entièrement³⁶. *La Revue et Gazette des théâtres* du 27 septembre 1849 en rappelle la raison :

« Les maçons, appelés afin de réparer le dommage³⁷, travaillent pour les menuisiers, les menuisiers travaillent pour les peintres, qui travaillent pour les colleurs, lesquels ne veulent travailler pour personne, pas même pour le propriétaire qui les paie. Ici force épigrammes sur le droit au travail, la question des salaires, le système Louis Blanc, les doctrines du Luxembourg, et autres billevesées communistes et sociales. Le *démoc* [*sic*], qui abonde au paradis, se sent piqué au vif, et riposte aux coups de patte à coups de sifflets. En bas on applaudit, en haut on siffle, on s'apostrophe, on s'invective, et le tableau finit au milieu d'un charivari digne du palais ci-devant Bourbon ».

Cette suppression, qui intervient quelques jours avant l'interdiction de *Rome*³⁸ et celle projetée quelques jours plus tard de plusieurs vaudevilles politiques³⁹, participe d'une réflexion plus générale sur la nécessité de la censure préventive, rétablie moins d'un an plus tard par la loi du 30 juillet 1850.

3. La critique dramatique : la lassitude à l'égard d'un genre polémique

Les pièces de circonstance auxquelles Labiche collabore sont très mal reçues à partir de l'été 1849. La plupart des critiques dramatiques qui écrivent leur feuilleton dans les grands journaux politiques se rassemblent autour d'une idée récurrente que résume Hyppolite Rolle à propos de *Rue de l'Homme-Armé* : « Les auteurs avaient eu une idée plaisante, mais ils l'ont gâtée et rendue maussade en l'empoisonnant de politique, la politique se fourre partout ; il n'est si mince vaudeville qui n'en regorge ; elle est devenue pire que la race d'Agamemnon, dont on a dit qu'elle ne finit jamais, et qui cependant a fini. Quand la politique-vaudeville finira-t-elle⁴⁰ ? ».

³⁵ C'est le directeur Dormeuil qui prend sur lui d'opérer les changements, au grand dam de Clairville qui proteste en son nom et celui de ses collaborateurs, Labiche et Dumanoir, dans une lettre reproduite par *Le Siècle* du 25 juin 1849.

³⁶ Contrairement à une grossière erreur commise par Eugène de Mirecourt dans la brochure qu'il consacre à Labiche en 1869, et reprise par Gilbert Sigaux (1966 : 365), ce n'est évidemment pas le général Cavaignac qui prend la décision à cette époque !

³⁷ Rappelons qu'il s'agit du plafond de Grenouillard, effondré sous le poids des locataires qui dansent.

³⁸ *Rome*, drame en 5 actes et 12 tableaux de Laloue et Labrousse fut créé le 29 septembre 1849 à la Porte-Saint-Martin. L'œuvre mettait en scène l'intervention des troupes françaises (30 juin-3 juillet) pour rétablir le pouvoir temporel de Pie IX.

³⁹ Voir *La Revue et Gazette des théâtres* du 4 octobre 1849.

⁴⁰ *Le Constitutionnel*, feuilleton du 1^{er} octobre 1849.

Le sentiment d'écœurement exprimé envers les à-propos aristophanesques tournés contre les républicains repose sur deux motifs⁴¹ : la lâcheté des vaudevillistes qui s'attaquent aux vaincus politiques jusqu'au règlement de comptes indigne, par exemple à l'encontre d'Armand Marrast, identifié au marquis-bousingot de l'*Exposition des produits de la République* et à Grenouillard dans *Rue de l'Homme-Armé* ; l'absence de vergogne des directeurs qui acceptent de les représenter sur leur théâtre alors qu'ils demandent précisément un secours à la République pour éviter un nouveau risque de faillite⁴². Le cynisme politique paraît culminer avec Labiche et Nyon : tôt ralliés à la République, ils peuvent désormais passer pour des renégats⁴³.

« *Quantum mutatus ab illo* [combien différent de ce qu'il était]. Messieurs les directeurs, délivrez-nous des pièces politiques, nous vous le demandons en grâce ; vous nous épargnerez en même temps la peine d'écrire de pareilles choses⁴⁴ ». Ce que Charles Matharel écrit à propos d'Eugène Nyon s'appliquerait tout autant à Eugène Labiche. Républicain de la veille, ce dernier reste sur une ligne modérée jusqu'à la veille de l'élection présidentielle ; six jours avant, il conclut une lettre adressée à Alphonse Leveaux sur un post-scriptum explicite : « Nommons Cavaignac⁴⁵ ! ». Mais comme beaucoup de bourgeois effrayés par le socialisme, Labiche ne tarde pas à assumer un choix plus conservateur l'année suivante, nettement perceptible dans ses deux dernières pièces de circonstance, et n'hésite pas à justifier très tôt le coup d'Etat du 2 décembre 1851 :

⁴¹ Synthèse appuyée sur les exemples de l'*Exposition des produits de la République* et/ou *Rue de l'Homme-Armé* dans les feuillets du *Constitutionnel* (Rolle, 25 juin et 1^{er} octobre 1849), du *Siècle* (Matharel, 25 juin et 8 octobre 1849), du *Moniteur* (Sauvage, 26 juin et 10 octobre 1849), de *La Presse* (Gautier, 2 juillet 1849), de *La Réforme* (Luchet, 1^{er} octobre 1849) et de la *Revue et Gazette des théâtres* (27 septembre 1849). *Le Journal des débats* (Janin) et *L'Union* (Anne) du 1^{er} octobre 1849 ne partagent pas cette ligne.

⁴² Cette pétition faite auprès du ministre de l'Intérieur le 6 juin 1849 et renouvelée le 15 juin suivant fut rejetée par l'Assemblée le 11 août. Voir Evelyn Blewer, 2002, *Secours mutuel. Victor Hugo et la crise des théâtres parisiens, 1848-1849*, Saint-Pierre-du-Mont, Eurédit, p. 170-192.

⁴³ Eugène Nyon passait alors pour un hypothétique ancien commissaire du gouvernement provisoire nommé par Ledru-Rollin. Il fut effectivement sous-commissaire dans la Somme auprès du citoyen Leclanché. Ce dernier fut rappelé à Paris pour ses excès et Nyon envoyé dans l'Aisne (voir la chronique des départements dans *La Gazette des Tribunaux* du 20 avril 1848).

⁴⁴ *Le Siècle*, feuilleton du 8 octobre 1849.

⁴⁵ BnF, département des manuscrits, NAF 15542. Lettre du 4 décembre 1848.

« Comme toi je bats les mains à l'acte énergique du Président. La légalité nous tuait, il a tué la légalité. Voilà malheureusement ce que tout le monde ne veut pas reconnaître, Paris est stupéfait, Paris hésite à se prononcer mais j'espère comme toi que le bon sens rentrera dans la cervelle de nos bourgeois et qu'ils donneront par leurs votes un bill d'indemnité au gouvernement. Ils sont placés entre le président et la rouge [sic], c'est une excellente situation. Si Napoléon n'était pas renommé qu'aurions-nous ? Voilà ce qu'il faut dire à tout le monde. Nous comptons beaucoup sur le bon sens des provinces et en somme la France me fait dans ce moment l'effet d'une femme fiancée qui a des scrupules, mais qui finira par dire *oui*⁴⁶ ».

La pirouette politique du vaudevilliste est irréversible : à l'approche des élections législatives du 29 février-1^{er} mars 1852, il confie toujours à Levaux : « Je voterai à Paris pour le candidat du gouvernement, par cela seul qu'il est présenté par le pouvoir. Hein ? Comme nous nous en encroutons⁴⁷ ! ». En ce sens, Labiche n'est-il pas devenu entre 1848 et 1851 le propre « escamoteur » de ses idéaux républicains, non seulement comme vaudevilliste, mais encore comme citoyen ?

Annexe : les pièces de circonstance de Labiche (1848-1849)

Titre	Genre	Collaborateur(s)	Lieu et date création ⁴⁸	Publication
<i>Le Club champenois</i>	A-propos mêlé de couplets en 1 acte	Auguste Lefranc	Théâtre Montansier 08/06/1848 [44]	Beck
<i>A bas la famille ou les Banquets</i>	A-propos montagnard en 1 acte	Auguste Lefranc	Théâtre du Gymnase 16/12/1848 [?]	Beck
<i>Exposition des produits de la République</i>	Vaudeville en 3 actes et 5 tableaux	Dumanoir et Louis Clairville	Théâtre Montansier 20/06/1849 [26]	Michel Lévy frères
<i>Rue de l'Homme-Armé, numéro 8 bis</i>	Comédie-vaudeville en 4 actes	Eugène Nyon	Théâtre des Variétés 24/09/1849 [18]	Beck (4 ^e acte supprimé)

⁴⁶ *Ibid.* Lettre du 7 décembre 1851.

⁴⁷ *Ibid.* Lettre datée du lundi gras [23 février]. Son choix s'oppose à celui de Baudelaire qui justifie son abstention aux législatives en écrivant à Ancelle le 5 mars 1852 : « Le 2 décembre m'a physiquement dépolitiqué ».

⁴⁸ Le nombre de représentations indiqué entre crochets a été relevé à partir des registres des recettes de chaque théâtre conservés à la SACD sous les cotes 001.2/181 (Variétés, 1830-1850) et 001.2/148 (Palais-Royal-Montansier, 1831-1850). Pour le théâtre du Gymnase, l'état de conservation du registre le rend actuellement incommunicable.